

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014002

Signataire : MB/ML

Séance du Conseil Municipal du 06/03/2014

RAPPORTEUR : Omar AÏT-BOUALI

OBJET : Signature des conventions entre la Commune d'Aubervilliers, l'Association des Familles et Amis pour l'Accueil, le Soutien, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes Handicapées mentales (A.F.A.S.E.R.) et l'Association "Les Séniors" pour la mise en place d'activités physiques et sportives, en direction de leurs publics

EXPOSE :

Depuis de nombreuses années, la commune œuvre en faveur du développement de l'offre dans le domaine du sport en apportant son soutien à l'ensemble des institutions/associations qui répondent aux demandes et aspirations des différents publics.

Dans le cadre de la prise en charge thérapeutique, l'équipe d'animation et médicale de l'A.F.A.S.E.R. ainsi que l'équipe d'animation de l'Association « Les Seniors » souhaitent mettre en place une activité physique et sportive en direction de ses adhérents, afin de favoriser leur épanouissement et leur socialisation

La commune, par le biais du pôle Jeunesse et Sports, s'engage à mettre à disposition, à titre gracieux, un éducateur sportif diplômé d'état pour encadrer cette activité. :

Pour les patients de l'A.F.A.S.E.R, l'éducateur sportif interviendra tous les jeudis et vendredis de 10h à 12h (hors vacances scolaires).au sein de l'établissement.

Il encadrera les adhérents de l'association « Les Seniors » tous les mardis de 9h30 à 11h30 dans une salle du centre nautique, puis les vendredis de 9h30 à 11h30 dans les locaux du siège de l'association au 39 rue heurtault à Aubervilliers , hors vacances scolaires.

Le partenariat entre l'Association des Familles et Amis pour l'Accueil, le Soutien, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes Handicapées mentales, l'Association « Les Séniors » et la commune s'inscrit dans le cadre du projet d'Action Municipal qui vise à favoriser l'accès au sport pour tous.

Ainsi, afin de définir et formaliser les modalités de la coopération entre la commune et les associations ci-après, Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdites conventions avec :

- l'Association « Les Seniors »
- l'Association des Familles et Amis pour l'Accueil, le Soutien, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes Handicapées mentales (A.F.A.S.E.R.)

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2014002

Signataire : MB/ML

OBJET :Signature des conventions entre la Commune d'Aubervilliers, l'Association des Familles et Amis pour l'Accueil, le Soutien, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes Handicapées mentales (A.F.A.S.E.R.) et l'Association "Les Séniors" pour la mise en place d'activités physiques et sportives, en direction de leurs publics

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les projets de conventions entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association des Familles et Amis pour l'Accueil, le Soutien, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes Handicapées mentales (A.F.A.S.E.R.) et l'Association « Les Séniors » ;

Vu le budget communal,

Considérant la volonté de la ville de favoriser l'accès au sport pour tous,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire à signer les conventions avec les associations suivantes :

- l'Association des Familles et Amis pour l'Accueil, le Soutien, l'Education et la Recherche en faveur des Personnes Handicapées mentales (A.F.A.S.E.R.)
- l'Association « Les Seniors »

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 07/03/2014

Publié le 07/03/2014

Certifié exécutoire le : 07/03/2014

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER